

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 20

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

B. PITTEL.

Lettre d'un gendre à sa belle-mère.

Chère belle-mère,

Depuis le jour de mon mariage, vous n'avez jamais cessé de me vexer, de me tourmenter, de me persécuter, en un mot, de me combler de témoignages non moins vifs qu'éclatants de votre aversion. Il est vrai que je ne pouvais rien attendre de votre bonté. Ce n'était pas assez de m'avoir donné votre fille, qui est bien au moins aussi laide et aussi méchante que vous, vous avez voulu venir habiter sous mon toit, et vous avez fait de ma maison un véritable enfer; puis vous avez exigé de moi le sacrifice de toute volonté, de toute liberté. Chaque jour, j'ai éprouvé de nouveaux effets de votre abominable tyrannie; tous vos efforts n'ont eu qu'un même but, celui de me rendre le plus infortuné des hommes. Galérien, je serais moins malheureux. Aussi, croyez que je n'oublierai jamais de ma vie le mal que vous m'avez fait. Ah! puissé-je vous payer un jour tout ce que je vous dois... Oui, puissé-je bientôt vous prouver ma haine! Le Ciel, s'il m'en fournit l'occasion, aura droit à toute ma reconnaissance.

Il doit être doux de se venger d'un monstre tel que vous!

Agréez, chère belle-mère, l'expression de mes sentiments qui, ainsi que vous le méritez si bien, sont on ne peut moins respectueux.

VOTRE GENDRE.

Le coffret mystérieux.

III.

LES SUITES D'UN COUP DE VENT.

Le 1^{er} septembre 1881, à huit heures trente cinq minutes du soir, le train venant de Paris et se dirigeant sur Belfort, s'arrêtait à la station de Maranville. Un élégant jeune homme descendit aussitôt de wagon.

— Tiens ! fit-il après avoir rendu son ticket à l'employé de service, à la porte de sortie, et n'apercevant aucun véhicule au dehors, on a oublié de venir me chercher.

Ma foi, ajouta le voyageur en examinant l'état du ciel, le temps est superbe, et plutôt que de passer la nuit dans une méchante auberge, j'ai bien envie de faire la route à pied. Cela me dégourdira les jambes. Sylvain viendra prendre mes bagages. Deux lieues à peine me séparent de ma destination... la route est belle... deux petites heures de marche, puis j'embrasserai mes parents et reposera dans un bon lit.

En quittant la gare, Edmond de Villiers — ainsi se nommait notre personnage — boutonna sa jaquette de coutil blanc, affermit sur sa tête un coquet chapeau de paille et s'enfonça dans la campagne, fredonnant un morceau de la *Mascotte*.

Edmond a vingt-cinq ans : c'est un cavalier accompli, il a reçu une éducation solide : il est licencié en droit; maître d'une immense fortune, il fait valoir, suivant l'expression consacrée, ses biens et ceux du baron de Villiers, son père. A ces avantages, Edmond joint un excellent caractère, un cœur d'or, une humeur facile et enjouée.

L'aimable jeune homme, en foulant le macadam du chemin qui le conduisait à Beauval, était d'une gaïté ravissante; l'ombre des arbres projetée sur la terre, le bruissement des feuilles agitées par le zéphir, la solitude même qui l'entourait ne portaient pas la mélancolie dans son âme.

— Que je vais les étonner à la maison, se disait-il, en leur apprenant le haut prix du junc délicat qui couvre mon chef! Comme ma mère va doucement me reprocher cette nouvelle folie! Mais, tant pis, je n'y tenais plus, et en voyant flamboyer dans la vitrine d'un chapelier du boulevard ce tissu incomparable dû à l'adresse des nègres

de Panama, il m'a fallu, coûte que coûte, cette merveille admirée et convoitée par toute la capitale... Ma fantaisie vaut mille francs ; mais je suis le propriétaire de ce chef-d'œuvre du genre.

Dans sa joie enfantine, que ses chants et son monologue trahissaient naïvement, le jeune millionnaire che minait heureux et fier, lorsque tout à coup, par une de ces variations atmosphériques fréquentes à la fin de l'été, le ciel, si pur tout à l'heure encore, se couvrit de gros nuages, le vent s'éleva mugissant, de larges gouttes d'eau humectèrent le sol. L'orage se préparait menaçant.

Le voyageur pressa le pas et plaça sous son menton une jugulaire en caoutchouc destinée à garantir son précieux chapeau des surprises de l'aquilon brutal. Arrivé à la jonction des deux routes, un coup de vent terrible n'en souleva pas moins le riche panama et l'entraîna comme un léger fétu dans la direction opposée au village de Beauval.

Edmond, sans hésiter, se mit bravement à sa poursuite.

L'orage éclata, les éclairs sillonnèrent la nue, la foudre gronda, la pluie tomba à torrents... le panama voltigeait et tournoyait toujours, toujours pourchassé par son acquéreur, devenu fort inquiet. Vingt fois il crut le saisir, et vingt fois il manqua sa proie, sylphe impalpable, qui roula dans les fossés, s'accrochait aux buissons, rebondissait sur la chaussée, glissait sur les flaques d'eau, s'engageait dans les terres labourées. Edmond le suivait partout; un objet de cette valeur ne peut pas être facilement abandonné à ses caprices.

Après une course désordonnée, ils se trouvèrent, l'un chassant l'autre, devant un mur d'un mètre de hauteur et servant de clôture à une propriété particulière. En face de ce dernier obstacle, le malencontreux chapeau devait s'avouer vaincu. Son possesseur allait enfin s'en emparer. Soudain, une bourrasque plus violente que les précédentes fit de nouveau tourbillonner le panama qui, reprenant son essor, franchit le mur et disparut aux yeux de celui auquel il appartenait.

La position devenait critique.

De Villiers, sans réfléchir aux conséquences du parti qu'il prenait, escalada la muraille et se trouva dans l'allée d'un parc qui lui parut assez étendu. L'orage avait cessé, l'ouragan s'était calmé, les nuages disparaissaient peu à peu à l'horizon, la lune faisait briller son disque d'argent.

Edmond chercha des yeux et n'aperçut point d'abord le fugitif; il fit quelques pas et finit par le découvrir enfoncé dans une sorte d'excavation formée au tronc d'un vieux chêne, et protégée par des ronces et des épines. Aussi, ce fut en rampant et en se meurtrissant les mains et le visage qu'il put se diriger de ce côté.

Etendu à plat ventre sur le sol, et le bras plongé dans le creux de l'arbre, il allait rentrer en possession de son ingrat couvre-chef, quand un bruit presque imperceptible lui faisant lever la tête, son regard tomba sur un poteau blanchi, au sommet duquel il lut ces mots tracés en caractères noirs :

Il y a des pièges à loup dans cette propriété.

Cet avertissement tardif le glaça d'effroi: sa main demeura immobile, son corps n'osa plus hasarder un mouvement.

(A suivre.)

On nous raconte ce curieux duel qui vient d'avoir lieu à Genève. Un musicien allemand, vivement offensé par un autre professeur de musique, son plus terrible concurrent, le défit au piano.

'Le combat a duré quarante-huit heures, sans manger, sans boire et sans se reposer un moment, et pendant tout ce temps les deux artistes ont tapé sur leur instrument sans trêve ni merci. L'une des con-

ditions du duel portait que l'on ne jouerait point de morceau de danse d'aucune sorte. Un des combattants à joué 150 fois le Miserere du Trouerère, et, au moment où il allait le recommencer pour la cent cinquante et unième fois, il est tombé lourdement sur le piano. Il était mort. Quant à son adversaire, transporté dans un état désespéré à l'hôpital, on craint fort pour sa vie.

Les quatre témoins de ce fait extraordinaire autant que sauvage donnent des signes d'aliénation mentale.

Les pianos sont dans un état pitoyable, par suite de la durée de ces exercices, qui les ont surmenés.

Pourvu que cet exemple ne soit pas contagieux, mon Dieu !... aujourd'hui qu'on compte plus de professeurs de piano que d'instruments !...

Le tribunal civil de la Seine a, dans un jugement rendu il y a quelque temps, déterminé la valeur de nos oreilles. Un agent d'assurances se trouvant dans le train du chemin de fer de l'Est au moment d'un accident, eut une de ses oreilles tamponnée, déformée, déchirée ; aussi demandait-il d'être indemnisé de ce dommage. Plein d'un regret bien naturel pour son appendice auditif, il réclamait 10,000 fr. ; mais les juges, plus impartiaux dans leur estimation, n'ont pas entendu de cette oreille-là, et ne lui ont accordé que 1,000 francs.

D'après ce jugement, nous savons aujourd'hui que nous avons une valeur de cinquante louis de chaque côté de la tête. Nous pouvons donc, en attendant de nous trouver dans un accident de chemin de fer, dormir sur nos deux oreilles.

Entre Marseillais :

— Mon cer... imazine-toi que z'ai été invité à la chasse. Pas forts, les Parisiens, ils ne tuaient les lièvres que par un; ze leur ai appris le double coup. Lorsqu'il partait un lièvre, z'attendais qu'il se croise avec un autre, et pan..., ze les tuaïs tous les deusses.

— C'est zoli, mais tu aurais dû leur enseigner le coup de la plume.

— Dis-le moi un peu, mon bon.

— Une compagnie de perdreaux part, tu azuste le premier perdreau à gauche, tu donnes un petit mouvement à ton fusil à la droite, et tu tues toute la compagnie.

— Z'ai compris, tu tires en arrosoir.

— Oui, mon bon.

Un professeur de piano, sans leçons, est criblé de dettes. Les créanciers l'assiègent; il se défend contre leurs assauts avec une valeur digne d'un meilleur sort.

L'un d'eux a pu forcer sa porte :

— Je suis là, dit-il, et j'y resterai tant que vous ne m'aurez pas donné d'argent. »

— De l'argent! mais je n'en ai pas!

— Allons, répond le farouche créancier, je saurai bien vous en faire trouver, moi!

Le débiteur plein d'effusion :

— Brave ami, va! Mais je ne demande pas mieux!

Un étranger revenant d'une excursion de montagne, surpris par un violent orage, se réfugie dans un hôtel. Avant de monter au premier étage pour se réconforter, il dépose son parapluie, tout ouvert, dans un coin du vestibule, afin de le faire sécher. Il a la précaution d'épingler sur cet objet, qui était en soie de Lyon, un carré de papier avec ces mots : « Ce parapluie appartient à un gaillard qui peut donner un coup de poing de 100 kilos. Il sera de retour dans quinze minutes. »

En effet, un quart-d'heure plus tard, l'étranger redescend en faisant gémir l'escalier de bois sous le poids de son corps. Il est devenu blême en constatant que son parapluie avait disparu, mais le billet avait été laissé en évidence avec le post-scriptum suivant, écrit au crayon :

« Ce parapluie a été pris par un gaillard qui fait aisément ses trois lieues à l'heure. Inutile d'attendre son retour. »

Question assez curieuse en matière de jurisprudence commerciale :

— Si un huissier se trouvait gêné et avait contracté des engagements qu'il ne put momentanément remplir; si son créancier était intractable, ce créancier pourrait-il user de son propre ministère pour exercer les poursuites ?

Nous n'en savons rien, mais il serait à coup sûr original de voir un huissier se protester, se saisir et se vendre lui-même !

Il est toutefois probable que beaucoup s'accorderaient du temps !

Mais il y en a de si.... de si.... huissiers, qu'ils s'exécuteraient immédiatement par amour de l'art.

Un bien joli détail raconté par un voyageur qui revient de l'Hindoustan :

Quand un enfant vient de naître, le prêtre lui adresse l'allocution suivante :

— Petit enfant, tu entres dans le monde en pleurant, lorsqu'on sourit autour de toi. Efforce-toi de vivre de manière à pouvoir t'éteindre en souriant, pendant qu'autour de toi on pleurera.

Nous apprenons que la Société démocratique française de Lausanne, donnera ce soir, au Casino de Morges, un Spectacle-Concert au profit des Ecoles et des enfants français.

Le but charitable de cette société est une réclamation suffisante pour cette intéressante soirée, à laquelle quelques artistes de notre troupe d'opéra ont bien voulu prêter leur concours.

AVIS. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.

Papeterie L. MONNET

Assortiment de registres, presses à copier, copie de lettres. Impression de têtes de lettres, de raison commerciale sur enveloppes, de cartes de commerce, visite, etc.